



## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors de la séance du lundi 6 juillet 2020, le conseil municipal entend statuer sur trois demandes de dérogation mineure.

### DÉROGATIONS MINEURES

**1. Dérogation mineure concernant l'implantation du bâtiment principal dans la marge de recul avant au 270, rue Girardin**

La demande vise un agrandissement du bâtiment principal qui s'implanterait à 6 mètres de la ligne d'emprise de la rue Villemure. La norme établie concernant la marge de recul avant pour la zone 206 est de 8 mètres.

**2. Dérogation mineure concernant la marge de recul arrière d'un bâtiment accessoire au 132, rue Jean-Baptiste Gelineault**

La demande vise un agrandissement du bâtiment accessoire situé dans la cour arrière de la propriété. Suite à cet agrandissement, le bâtiment serait situé à 1,06 mètre de la ligne arrière du terrain. La norme établie pour la zone 206 concernant une marge de recul minimale est de 1,5 mètre à respecter entre un bâtiment accessoire et la ligne arrière d'un terrain.

**3. Dérogation mineure concernant la marge de recul latérale d'un bâtiment accessoire au 132, rue Jean-Baptiste Gelineault**

La demande vise l'agrandissement du bâtiment accessoire mentionné dans le point précédent. L'agrandissement projeté porterait ce bâtiment à être implanté à 0,91 mètre de la ligne latérale droite du terrain. La norme établie pour la zone 206 concernant une marge de recul minimale est de 1,5 mètre à respecter entre un bâtiment accessoire et les lignes latérales d'un terrain.

L'assemblée publique de consultation ayant été suspendue par l'arrêté ministériel 2020-033, celle-ci sera remplacée par une consultation écrite débutant à la publication de cet avis et s'achevant le 6 juillet 2020. Vous pourrez transmettre vos commentaires par courrier au bureau municipal ou par courriel à l'adresse suivante : [dq@yamachiche.ca](mailto:dq@yamachiche.ca).

Donné à Yamachiche, ce 18<sup>e</sup> jour de juin 2020  
Marie-France Boisvert, directrice générale et secrétaire-trésorière